

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Lancement des 4èmes Trophées de l'évolution professionnelle ... Les parcours professionnels à nouveau à l'honneur en 2015

### *Amandine, candidate aux trophées en 2013*

*« Il y a toujours des solutions et il ne faut pas avoir peur d'aller frapper à toutes les portes, même si on a l'impression de constituer toujours les mêmes dossiers, ou que ceux-ci n'aboutissent jamais, il y en a forcément qui seront retenus et qui feront avancer. Il n'y a que nous qui détenons les clés de notre réussite. »*

Après un BEP et un Bac Pro Cuisine et diverses expériences en restaurants, j'ai pris la décision de me reconverter. Je désirais travailler auprès de personnes, j'ai passé mon CAP Petite Enfance par correspondance. J'ai travaillé ensuite auprès d'enfants, puis pendant 2 ans en tant qu'Auxiliaire de Vie Scolaire. A la suite de cette expérience, j'ai effectué des remplacements dans des structures d'accueil pour personnes handicapées. Et finalement, je me suis dirigée vers le métier d'éducatrice spécialisée. J'ai obtenu mon diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé en 2014.

### **Comme Amandine, faites nous partager votre parcours d'évolution professionnelle...**

#### ☞ Des Trophées de l'évolution professionnelle, POURQUOI ?

*Parce qu'aujourd'hui la vie professionnelle est synonyme de changements, d'adaptation à un environnement en permanente mutation, l'évolution professionnelle par la formation, la validation des acquis, la création d'entreprise ou la reconversion sont des éléments clé de la vie des salariés.*

Avec cette 4<sup>ème</sup> édition des Trophées, la Maison de l'Emploi souhaite valoriser des initiatives ou des parcours individuels d'évolution professionnelle. "

#### ☞ Trophées de l'évolution professionnelle, POUR QUI ?

##### **- Salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi**

Vous avez évolué professionnellement, vous avez changé de métier ou de secteur d'activité, vous avez créé votre activité ...

##### **- Dirigeant d'entreprise, en charge des ressources humaines ou responsable de formation :**

Vous avez mis en place des actions favorisant l'évolution professionnelle de vos salariés : *donner des exemples*

#### ☞ Trophées de l'évolution professionnelle, COMMENT ?

> **Dates** : 18 mai au 10 juillet 2015 (date limite de dépôt des dossiers)

> **Procédure** : dossier de candidatures à retirer à la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan ou à télécharger sur [www.emploi-paysvoironnais.org](http://www.emploi-paysvoironnais.org), rubrique Trophées de l'Evolution professionnelle

> **Informations et conseils** au 04 76 93 17 18

> **Remise des trophées** le 09 octobre 2015 dans le cadre des "rencontres de l'évolution professionnelle,

#### **Contact presse :**

Sophie Harmand

Tel. 04 76 93 17 27

[sophie.harmand@paysvoironnais.com](mailto:sophie.harmand@paysvoironnais.com)